



AGRICULTURE

STRATÉGIES

Newsletter n°44 : « mégabassines », compétitivité et zones intermédiaires

Bonjour,

[La compétitivité de la ferme France est menacée](#) : c'est la thèse défendue par les sénateurs Laurent Duplomb, Pierre Louault et Serge Mérillou dans un rapport de la commission des affaires économiques du Sénat paru en septembre 2022. Les auteurs jugent sévèrement la politique gouvernementale de montée en gamme, qu'ils jugent responsable de l'érosion inquiétante de la balance commerciale française en produits agricoles et alimentaires. Pour remonter la pente, ils proposent des recommandations suivant plusieurs objectifs : faire de la compétitivité de la ferme France un objectif politique prioritaire, assurer une meilleure maîtrise des charges de production, promouvoir l'innovation dans le domaine environnemental, ou encore mieux protéger l'agriculture française face à la concurrence.

Parmi les sujets qui ont marqué l'actualité, les « mégabassines », ces bassins de rétention visant à permettre l'irrigation en période sèche. Pour mieux comprendre les enjeux liés à la création de la retenue de Sainte-Soline, qui a cristallisé les tensions au cours des dernières semaines, [nous sommes revenus sur la genèse et l'évolution du projet](#). Mené depuis une dizaine d'années en concertation avec hydrogéologues, collectivités et associations, il vise à alléger la tension sur la ressource en eau en été, en stockant de l'eau prélevée dans les nappes en hiver, quand elle est plus abondante. Le partage de l'eau est défini par l'Établissement public du marais Poitevin et validé par l'État. La création de réserves permettant le stockage de l'eau ne constitue cependant qu'une partie du projet, la seconde consistant en un changement de pratiques des agriculteurs bénéficiaires. En effet, la constitution de réserves ne sera pas suffisante pour s'adapter au changement climatique. Ce projet témoigne de la complexité de la transition agroécologique, nécessaire et urgente, mais qui doit engager l'ensemble des acteurs et pas seulement les agriculteurs.

Autre exemple d'une transition nécessaire : [les zones intermédiaires](#), ces espaces agricoles à faible potentiel productif, où les grandes cultures se sont développées sur des terres difficiles à la faveur d'un contexte politique et économique intéressant. Depuis les années 70, le trio colza-blé-orge y a

progressivement pris de l'importance, en particulier sur les plateaux de Champagne-Bourgogne. Alors que les aléas agronomiques, climatiques et économiques se multiplient et deviennent la norme, les exploitations de ces zones sont à la recherche d'un modèle plus robuste face à ces perturbations. Il n'existe pas une solution miracle mais un ensemble de pistes à associer – diversification des cultures, optimisation du matériel... pour assurer le maintien de ces exploitations, qui ne sera pas possible sur le long terme sans un soutien à l'innovation et à la structuration de filières adaptées aux conditions pédoclimatiques et aux contraintes des zones intermédiaires.

Bonne lecture,

Jacques Carles, Président d'Agriculture Stratégies

Le 29 novembre 2022

